

2025-019BIS

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour 11
 Contre 0
 Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 31/03/2025


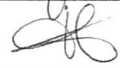




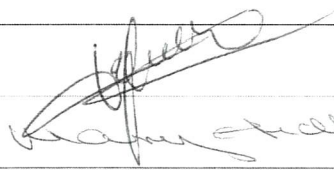




A DURAVEL , le 08/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A DURAVEL , le 08/04/2025

le Conseil Municipal

BOON Valérie	
BROUSSE Valérie	
CALASSOU Gérard	
DARQUES-ROSE Eric	
DAVID Anne-Marie	
DELAIR Annie	
DELTORT Jean-Baptiste	
FAYEMENDY Jacques	
HALL Mary	
LEVASSEUR Cédric	
PEUCH Alain	
ROTTIER Didier	
ROUCH Laurent	

Certifié exécutoire par le Maire
 et de la publication, le 11/04/2025

, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2025

A

DURAVEL

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 046-214600892-20250408-2025_019BIS-BF



2025-019 BIS





CAS

46089 MAIRIE DE DURAVEL
Code INSEE Collectivité

ARRETE - SIGNATURES

2025-020BIS

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
VOTES : Pour 6
 Contre 0
 Abstentions 0

Présenté par le *Président*

Date de convocation : 31/03/2025

A DURAVEL , le 08/04/2025

Le Président

Délibéré par le Assemblée réuni en session ordinaire

A DURAVEL , le 08/04/2025

le Assemblée

BOON Valérie	
BROUSSE Valérie	
CALASSOU Gérard	
DAVID Anne-Marie	
DELAIR Annie	
HALL Mary	

Certifié exécutoire par le *Président*
et de la publication, le 11/04/2025

, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2025

A DURAVEL , le 08/04/2025



46089

Code INSEE

MAIRIE DE DURAVEL
COMMERCE MULTI SERVICE

ARRETE - SIGNATURES

2025-021

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour 11
 Contre 0
 Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 31/03/2025

A DURAVEL , le 08/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A DURAVEL , le 08/04/2025

le Conseil Municipal

BOON Valérie	
BROUSSE Valérie	
CALASSOU Gérard	
DARQUES-ROSE Eric	
DAVID Anne-Marie	
DELAIR Annie	
DELTORT Jean-Baptiste	
FAYEMENDY Jacques	
HALL Mary	
LEVASSEUR Cédric	
PEUCH Alain	
ROTTIER Didier	
ROUCH Laurent	

Certifié exécutoire par le Maire
 et de la publication, le 11/04/2025

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 09/04/2025

A

DURA

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le *11/04/2025*
ID : 046-214600892-20250408-2025_021-BF



2025-021



ARRETE - SIGNATURES

2025-022

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour 11
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par le Maire

A DURAVEL , le 08/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A DURAVEL , le 08/04/2025

le Conseil Municipal

BOON Valérie	
BROUSSE Valérie	
CALASSOU Gérard	
DARQUES-ROSE Eric	
DAVID Anne-Marie	
DELAIR Annie	
DELTORT Jean-Baptiste	
FAYEMENDY Jacques	
HALL Mary	
LEVASSEUR Cédric	
PEUCH Alain	
ROTTIER Didier	
ROUCH Laurent	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2025
 et de la publication, le 11/04/2025

A

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

DUR Reçu en préfecture le 09/04/2025

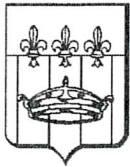
Publié le 11/04/2025



ID : 046-214600892-20250408-2025_022-BF



2025-022



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-023

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

**BUDGET
COMMERCE
MULTI-SERVICES**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié
le

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_023-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses
articles L.1612-1, L.1612-20 et L. 2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et
l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025,
Vu le compte financier unique 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

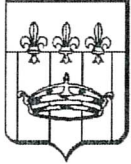
Adopte le Budget primitif Commerce Multi-services 2025, lequel peut se
résumer de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	Charges à caractère général	1500.00
	Charges financières	19.14
	Charges gest.courante	10.00
	Virement section investissement	9 127.94
	Opérations d'ordre	11 494.88
	TOTAL	22 151.96

RECETTES :	Produits gestion courante	8 280.00
	Opération d'ordre	5 569.77
	Solde 2024	8 302.19
	TOTAL	22 151.96

../..



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025 - 023

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_023-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

../..

INVESTISSEMENT

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

-

**BUDGET
COMMERCE
MULTI-SERVICES**

DEPENSES :	Travaux bâtiments	14 103.05
	Remb. Emprunts	950.00
	Opérations d'ordre	5 569.77
	Report 2024	<u>5 862.48</u>
	TOTAL	26 485.30

RECETTES :	Virement sect.exploit.	9 127.94
	Opération ordre	11 494.88
	1068	<u>5 862.48</u>
	TOTAL	26 485.30

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Et ont signés les membres présents

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

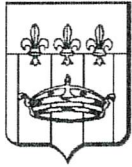
Publié ou notifié

le

Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-024

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_024-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 06
Présents : 06
Votants : 06

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

C.C.A.S.

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses
articles L.1612-1, L.1612-20 et L. 2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et
l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025

Vu le compte financier unique 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le Budget primitif CCAS 2025, lequel peut se résumer de la
manière suivante :

DEPENSES :	Alimentation	30 000.00
	Services bancaires	20.00
	TOTAL	30 020.00

RECETTES :	Prestations de services	22 000.00
	Reprises amort.,dépréciations	260.21
	Dotations et participations	4 950.90
	Report 2024	2 808.89
	TOTAL	30 020.00

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Et ont signés les membres présents

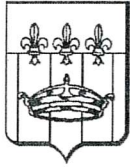
Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président

Gérard CALASSOU





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-025

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

**BUDGET
COMMUNAL**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié
le

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_025-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses
articles L.1612-1, L.1612-20 et L. 2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et
l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025,
Vu le compte financier unique 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le Budget primitif communal 2025, lequel peut se résumer de la
manière suivante :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

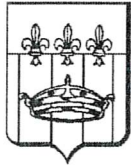
RECETTES

- Produits des impôts et taxes	467 373.00
- Produits des dotations et participations	248 610.92
- Produit des recettes diverses	36 300.00
- Autres produits gestion courante	40 010.00
- Produits financiers	5.00
- Amortissement (neutralisation)	4 007.90
- Reprise de l'excédent 2024	298 718.85
TOTAL :	1 095 025.67

DEPENSES

- Charges à caractère général	207 829.00
- Charges de personnel	308 200.00
- Charges financières	44 000.00
- Charges de gestion courante	102 330.90
- Atténuation de produits	56 000.00
- Virement à la sect° d'investissement	362 985.87
- Dotation aux amortissements	13 679.90
TOTAL :	1 095 025.67

./..



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_025-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

**BUDGET
COMMUNAL**

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES

- Dotations Fonds divers	24 519.17
- Virement de la sect ^o .fonctionnement	362 985.87
- Opérations d'ordre entre sections	15 679.90
- Restes à réaliser 2024	530 229.00
- Solde exécution 2024	155 329.62
TOTAL :	1 088 743.56

DEPENSES

- Dépenses d'équipement	176 201.66
- Remboursement d'emprunts	622 534.00
- Immobilisations corporelles	6 000.00
- Restes à réaliser 2024	270 000.00
- Subventions d'équipements	10 000.00
- Amortissements	4 007.90
TOTAL :	1 088 743.56

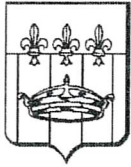
Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Et ont signés les membres présents

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié
le

Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-026

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_026-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

**BUDGET
ENERGIES
RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1, L.1612-20 et L. 2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025,
Vu le compte financier unique 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le Budget primitif Energies Renouvelables 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	Charges à caractère général	1 286.52
	Autres charges gestion courante	15 010.00
	Charges financières	480.99
	Opérations d'ordre	10 986.00
	Virement à la sect° d'invest	<u>5 000.00</u>
	TOTAL	32 763.51

RECETTES :	Vente produits finis	30 000.00
	Report 2024	2 753.50
	Produits divers gest° courante	<u>10.01</u>
	TOTAL	32 763.51

Certifié exécutoire

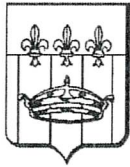
Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

.../...



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025 - 026

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_026-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

../..

INVESTISSEMENT

DEPENSES :	Remboursement d'emprunt	15 200.00
	Opérations d'équipement	14 697.17
	TOTAL	29 897.17

RECETTES :	Opérations d'ordre	10 986.00
	Solde d'exécution 2024	13 911.17
	Virement sect° exploitation	5 000.00
	TOTAL	29 897.17

OBJET

**ADOPTION
DU BUDGET
PRIMITIF
2025**

-

**BUDGET
ENERGIES
RENOUVELABLES**

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Et ont signé les membres présents

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

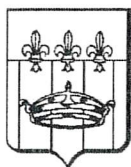
Le

Publié ou notifié

le

Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-027

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**TAUX
D'IMPOSITION
2025**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié
le

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 046-214600892-20250408-2025_027-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à
l'unanimité de fixer, pour 2025, les taux d'imposition des trois taxes directes
locales de la façon suivante :

- taxe sur le foncier bâti :	41.52 %
- taxe sur le foncier non bâti :	145.17 %
- taxe d'habitation :	7.46 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU





2025-028

N° 1259 COM (2)

COMMUNE : 089 DURAVEL
ARRONDISSEMENT : 46 CAHORS
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GOURDON

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
- b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
- c. Locaux industriels
- d. Logements sociaux et longue durée

655
0
1 725
198
6 639

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Mayotte

>>>
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>
>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

60 507

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi (terres agricoles)
- c. Par la loi (autres)

7 571

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

>>>
>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Bases dégrévées hors locaux vacants
- d. Bases dégrévées locaux vacants
- e. Bases dégrévées majo THS

450 900
>>>
68 461
>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLONES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)
- b. TVA prév. (comp. CVAE)
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
0,601629
15,06
23,46

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	47,81	119,53	1,55000	117,98
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	156,19	390,48	12,19000	378,29
Taxe d'habitation (TH)	23,88	18,55	59,70	9,50000	50,20
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy. 75% départemental
- b. Taux maximum de la majo

7,61
0,150

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de au niveau :

- a. National
- b. Communal

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

Taux de CFE perçue en 2024 par la commune d'agglomération, la commune urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_028-BF





N° 1259 COM (1)

2025-028

COMMUNE : 089 DURAVEL
 ARRONDISSEMENT : 46 CAHORS
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GOURDON

TAUX
FDL
2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition provisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 335 806	41,52	117,98	1 344 000	558 029	41,52	558 029
Taxe foncière non bâties (TFNB)	42 880	145,17	378,29	43 800	63 584	145,17	63 584
Taxe d'habitation (TH)	511 850	7,46	50,20	450 900	33 637	7,46	33 637
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total		655 250		655 250
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition provisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)			
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			
	Produit total souhaité 655 250 =		
	Produit total de référence (total colonne 5)		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				9 217	0	0	-206 927	11
		0						-1

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	655 250	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-197 710	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	457 540
---	---------	---	---	----------	---	---	---------

A CAHORS

Le 17 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
JACQUES OZIOLLe 08/04/2025
Pour la Commune,
BERNARD CALABRETTA
Maire

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 11/04/2025

ID : 046-214600892-20250408-2025_028-BF



Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote.